



Department of Justice
Canada

Ministère de la Justice
Canada



Atelier préalable à la conférence : Une approche de la justice administrative centrée sur les personnes : comment simplifier et soutenir le parcours judiciaire

Édition 2024 de la table ronde mondiale de l'OCDE sur l'égalité d'accès à la justice

Le mardi 8 octobre, de 13 h 30 à 16 h 30

Salle Québec, Château Laurier, Ottawa, Canada

Organisé par le ministère de la Justice du Canada et l'OCDE et modéré en collaboration avec le Département de la Justice des États-Unis

ORDRE DU JOUR

HEURE	SUJET	PRÉSENTATEURS
13h	Accueil	
De 13 h 30 à 13 h 40	Mot de bienvenue et présentations	Hasna Farah , conseillère juridique, Secrétariat de l'accès à la justice, ministère de la Justice du Canada
De 13 h 40 à 13 h 55	Partie I – Présentation axée sur le décalage entre l'organisation actuelle de la justice administrative et ce dont ont besoin les institutions pertinentes pour être mieux à même de résoudre les problèmes judiciaires des gens	Jennifer Khurana , présidente du Tribunal canadien des droits de la personne
De 13 h 55 à 14 h 40	Partie II – Le parcours du demandeur d'accès à la justice administrative par les échanges et le partage d'expériences des participants	Tous, discussion animée par Hasna Farah
De 14 h 40 à 15 h 30	Partie III – Solutions centrées sur les personnes : discussions en petits groupes	Tous, discussion animée par Charlie Gillig , avocat-conseil, Bureau d'accès à la justice, Département de la Justice des États-Unis
De 15 h 30 à 15 h 45	Pause	
De 15 h 45 à 16 h 25	Partie IV – Discussions de groupe sur les solutions	Tous, discussion animée par Charlie Gillig
De 16 h 25 à 16 h 30	Mot de la fin	Charlie Gillig

QUESTIONS PRÉALABLES À L'ATELIER

Avant l'atelier, nous apprécierions que vous puissiez examiner et réfléchir aux questions ci-dessous. Nous encourageons fortement votre participation active pendant l'atelier et nous espérons que ces questions vous aideront à vous préparer aux sessions interactives.

❖ Partie II – Le parcours du demandeur d'accès à la justice administrative :

Au cours de cette séance, les participants seront invités à partager les défis auxquels ils ont été confrontés ou que d'autres ont rencontrés pour accéder à la justice administrative. Les questions à considérer à l'avance sont :

- Quels sont les obstacles à l'accès à la justice que vous avez dû surmonter ou dont vous avez été témoins lors de vos démarches auprès des programmes et services gouvernementaux ou dans le cadre des processus judiciaires?
- Quelles ont été les répercussions sur les personnes et les communautés concernées?

❖ Partie III – Discussions en petits groupes et lecture en plénière:

Dans la partie III, les participants seront répartis en petits groupes de 7 à 8 personnes. Il s'agira d'une discussion animée qui permettra de découvrir des solutions et des pratiques prometteuses aux défis de la justice administrative identifiés dans la partie II. La partie IV sera une lecture des solutions et des pratiques prometteuses identifiées dans la partie III. Vous trouverez ci-dessous quelques questions à considérer avant ces séances, regroupées par thème de justice administrative :

1) Simplification des processus :

- Quels processus simplifiés ont été mis en place pour faciliter l'accès aux programmes, aux prestations et aux services pour les usagers?
- Quelles mesures ont été prises pour rendre les procédures moins formelles et moins compliquées?
- Quels mécanismes de retour d'information ont été intégrés dans les processus pour encourager l'amélioration continue et la réactivité ?
- Quels sont les exemples d'utilisation prometteuse des services de non-juristes pour aider les usagers à comprendre les processus et s'y orienter et, dans certains cas, pour fournir une représentation juridique ou servir d'intermédiaires?

2) Accès à l'information et autonomisation juridique:

- Comment faire en sorte que les individus et les communautés connaissent et comprennent les prestations, les services et les processus gouvernementaux qui leur sont offerts?

- Quels sont les exemples prometteurs de la prestation de services d'éducation et d'information juridiques publics et de sensibilisation proactive par les gouvernements et les organisations à but non lucratif qui promeuvent l'autonomisation juridique?
- Quelles initiatives de formation et de renforcement des capacités ont été développées et mises en œuvre ?

3) Technologie et numérisation :

- Quelles sont les initiatives en matière de technologie et de numérisation qui ont été utilisées pour offrir de nouvelles voies d'accès à la justice répondant aux besoins des gens?
- Quelles techniques et garanties ont été mises en place pour s'assurer que la technologie n'exacerbe pas les obstacles existants ou ne crée pas de nouvelles difficultés dans le parcours du demandeur d'accès à la justice administrative?

4) Plaidoyer pour le changement auprès des instances administratives :

- Existe-t-il des exemples de gouvernements obtenant des commentaires des utilisateurs et des bénéficiaires visés pour améliorer les processus ?
- Existe-t-il des exemples de gouvernements répondant aux besoins des populations par d'autres mécanismes ?